GB/OF

MINISTÈRE DB L'ÉDUCATION NATIONALE.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DES BEAUX-ARTS.

DIRECTION DES SERVICES D'ARCHITECTURE

BUREAU DES MONUMENTS HISTORIQUES ET DES SITES.

Inventaire des Sites dont la conservation présente un intérêt général.

ÉTAT FRANÇAIS.

ARRÊTÉ.

LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ÉDUCATION NATIONALE,

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4 ;

-Sur la proposition de la Commission départementale des monuments naturels et des sites d Vu l'arrêté du 27 Août 1943 pris par application de la loi nº 42I du 28 Juillet 1943;

. . ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général, le Lac de Lourdes et ses rives, Communes de LOUR DES et de POUEYFERRE (HAUTES PYRENEES).

1°) Délimitation du site.

Au Nord : Les contours des parcelles 231.230. 221.218.217.212.211.208.206.203.198.192.193.194. 182 C de Poucyferré et 17 D de Lourdes. A l'Est : Les contours des parcelles : 26 (et son prolongement à trayers la parcelle 20) 21, 23.28.29 D de Lourdes jusqu'au Canal du bassin. Au Sud : Les contours des parcelles 32,12 D de Lourdes.

A l'Ouest : une ligne fictive coupant les perjoelles 12 et 13 D de Lourdes, partant de l'angle prentrant de la parcelle 12 D et aboutissant à l'angle rentrant de la parcelle 13 D, puis le contour de cette parcelle.

.........

2º) Parcelles visées : Lourdes section D. 12.13.14.16.17.20.21.23.27.28.29.30.31.32.154. Poueyferré section C. I81.182.192.193.194.195.196.197.198.198bis.203. 204.205.206.208.209.210.211.213.214.215.216. 217.218.219.220.221.230.231. 30) Propriétaires intéressés : LOURDES Section D. GAZENAVETTE Jeam, à Lannedaré Lourdes.16.17.21. 23.27.28.29.30.3I.32. POUEYFERRE section C. 217.218.230.231. Vve et héritiers de MOURET Jean Poueyferré ... 208.209. MUQUET Pierre, coiffeur à Lourdes . 11, rue Ste-Marie (Lourdes) 195.196.204. Mme Vve POUEYMIRO à Poueyferré 181.182. Veuve et héritiers de THEAS Etienne à Poueyferré 205.206.211. 197.198.210.213. 214.

ART. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la préfecture, auxMaire s des communes de LOURDES et de POUEYdes communes de LOURDES et de POUEY-FERRE, et aux propriétaires intéressés,

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 1 4 JANV 1979.4 .

Par délégation, Le Conseiller d'Etat Sécrétaire Général des Beaux-Arts

Maturen



2°) Parcelles visées : LOURDES Section D. 12,13,14,16,17,20,21,23,27,28, 29,30,31,32,154. POUEYFERRE Section C. - 181,182,192,193,194,195,196,197,198,198bis, 203,204,205,206,208,209,210,211,213,214,215,216,217,218,219,220,221, 320,231